

Concours Infirmier 2014

Epreuve de Culture Générale

Ipsi Paris - Sujet 1

Durée : 2 heures

Avec la crise, les bains-douches ont retrouvé une utilité sociale

Leurs façades rétro datent du temps où les appartements ne possédaient pas de sanitaires. Pour beaucoup, l'évier et l'eau froide étaient alors l'ordinaire de la toilette. On allait aux bains-douches en famille, régulièrement ou pour les grandes occasions. Au fil du temps, ces services municipaux ont disparu, transformés en discothèque, en magasin ou simplement rasés.

Aujourd'hui, avec la crise, dans les quelques villes qui les ont conservés, ils retrouvent plus que jamais leur utilité sociale. Et, loin de vouloir s'en débarrasser, les municipalités cherchent à les adapter, pour répondre à une fréquentation en hausse et à l'arrivée de nouveaux publics.

Michel Benesteau est à la tête des plus anciens bains-douches de France encore en activité. Achievé en 1855, ce service public municipal est situé en face de la gare routière, en plein centre de Nantes. Signe des temps, depuis 2008, le nombre d'entrées a augmenté de 40 %. En 2011, 12 500 bains ou douches ont été pris dans ce petit établissement qui compte 14 cabines réparties sur deux étages. Pour répondre à l'affluence des « baigneurs », la plage d'accueil du public a été élargie depuis la mi-janvier. « Nous sommes désormais ouverts de 8 h 30 à 17 h 30, six jours et demi sur sept », explique M. Benesteau. La mise en place de la journée continue a entraîné le recrutement d'un agent supplémentaire.

À Paris, la population qui fréquente les seize bains-douches de la capitale actuellement ouverts - un dix-septième est temporairement fermé pour réfection - a quasiment triplé depuis l'instauration de la gratuité en 2000. Aujourd'hui, les établissements parisiens ne désemplissent pas et enregistrent autour de 900 000 entrées annuelles. « Nous sommes revenus au niveau des années 1950 », analyse Patrick Leclère, chargé de ce dossier à la Direction de la jeunesse et des sports de la ville de Paris. « Nos équipements font le plein, et, dans l'état actuel, il ne serait pas possible d'accueillir plus de monde, ce qui explique en grande partie cette stabilisation », ajoute-t-il. Situés majoritairement dans le nord-est de la capitale, les sites parisiens comptabilisent entre 15 000 et 90 000 entrées par an, pour les plus fréquentés.

Jacques Richir, adjoint à la mairie de Lille, chargé de l'hygiène, considère que les « bains lillois », comme on les appelle dans la métropole du Nord-Pas-de-Calais, sont un vrai service public. Pas question donc de remettre en question les deux établissements de la ville, malgré leur coût, frais de fonctionnement et personnel compris, de « 700 000 à 1 million d'euro par an », selon l'élu. Situés à Wazemmes et Fives, deux quartiers populaires, les deux bains-douches lillois connaissent eux aussi une fréquentation en hausse. Quelque 3 000 tickets supplémentaires ont été enregistrés à Fives entre 2011 et 2012. Depuis la fermeture d'une structure à Roubaix, certains viennent de loin pour se laver. Ici, la douche coûte, à l'unité 1,05 euro, ou 85 centimes par carnet de dix entrées. Un quart des usagers

bénéficient de la gratuité, grâce à des coupons distribués par des associations caritatives. Dans cette ville fortement marquée par la culture ouvrière, le public des bains est en forte mutation. Aux côtés des personnes dépourvues de sanitaires et des habitués, souvent de petits retraités qui venaient là pour le côté convivial, se sont ajoutés des gens d'origine étrangère, notamment des familles rom. La capacité des deux sites, d'une quarantaine de cabines chacun, demeure pour l'instant suffisante.

La ville songe néanmoins à faire évoluer ses établissements. « Nos équipements sont vieillissants. Au lieu de les réhabiliter, nous réfléchissons à les déplacer plus près d'autres structures, comme une piscine ou un gymnase, ce qui nous permettrait de faire des économies de gestion et de transport de l'eau chaude », explique l'élu lillois. À Lyon, les deux structures, construites dans les années 1930, sont gérées par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville.

Là aussi, la fréquentation des bains-douches suit la fluctuation de la crise, mais aussi les aléas de l'actualité. « Récemment, nous avons vu arriver des réfugiés albanais ou bulgares », explique Catherine Saunier, responsable du service solidarité au CCAS de la ville de Lyon. Ils s'ajoutent à tous les habitués précaires, qui n'ont pas d'autre choix que de se laver dans les établissements municipaux, et à un public plus occasionnel, fait d'ouvriers qui travaillent sur les chantiers, de prostitués ou d'étudiants. « Nos usagers sont plus divers aujourd'hui, remarque Madame Saunier.

Dans les années 1980, nos établissements étaient identifiés par la population de la ville comme des lieux d'hygiène réservés aux sans domicile fixe (SDF) ». À Paris, dans certains endroits, l'arrivée de baigneurs de différentes nationalités a fait prendre conscience de la nécessité de proposer une prise en charge différente, qui va de pair avec une évolution des structures. En 2013, la ville, notamment sous la houlette de Mao Peninou, élu chargé de la qualité des services publics municipaux, va travailler sur l'amélioration de l'offre de ses établissements. Permanence médicale ou administrative, vestiaire, consigne, sont quelques-unes des pistes qui pourraient être explorées. Une réflexion partagée à Lyon, où la ville réfléchit à la réhabilitation de ses deux sites, mais aussi au développement de mini-points d'hygiène dans d'autres endroits de la ville. De même à Nantes, l'idée de regrouper certains services liés à l'hygiène (laverie notamment), aujourd'hui dispersés dans toute la ville, est à l'étude.

Catherine Rollot, « Avec la crise, les bains-douches ont retrouvé une utilité sociale », Le Monde, 24 février 2013.

*** QUESTION 1**

Faites un résumé concis et fidèle de l'article. (15 lignes maximum)

*** QUESTION 2**

À partir des éléments du texte, pourquoi pouvons-nous dire que les bains-douches remplissent une véritable mission de service public ?

*** QUESTION 3**

Selon vous, en France, les individus sont-ils égaux en matière d'accès à l'hygiène corporelle ? Argumentez en structurant votre propos.